

**CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE  
de l'Agglomération de Chaumont**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CIAS DE L'AGGLOMERATION DE CHAUMONT**

**N°2022/60**

**Conseil d'Administration du 07 Décembre 2022**

**Objet : Tarification des loyers et services pour les nouveaux résidents- MARPA les Lilas- Année 2023**

Le sept décembre deux mille vingt-deux, à dix-neuf heures, les membres du Conseil d'administration, régulièrement convoqués le premier décembre deux mille vingt-deux, se sont réunis, au CIAS, sous la présidence de Monsieur Patrice VOIRIN, Vice-Président.

Monsieur Didier COGNON prend place en qualité de secrétaire.

Membres du Conseil d'Administration : 33

Membres du Conseil d'Administration en exercice : 33

**PRESENTS : 17**

Patrice VOIRIN, Max BOUCHOT, Maryse CAMUS, Didier COGNON, Evelyne CORREANI, Eric COURAGEOT, Michel COURAGEOT, Lise COURTOIS, René DALBORGO, Audrey DUHOUX, Patricia ELMAJDOUBI, Anne-Marie GORSE, Michèle LEMAIRE, Catherine PAZDZIOR- VIGNERON, Cyril PIERSON, Michel PROST, Marie-Christine SIMONNET

**EXCUSES : 11**

Yves BERNARD, Khalid BOUSABATA, Annick CATTANI, Joël CLEMENT, Henri DELAITRE, Marc DUVAL, Didier JOLLY, Stéphane MARTINELLI, Marie-Christine MURGIDA, Sophie NOËL, Luc NOIROT

**ABSENTS : 5**

Gisèle GASCHEN, Morgane LENGAND, Nicolas MERLE, Jean-Paul PIERRON, Anne STAFINIAK

**PROCURATIONS : 7**

Khalid BOUSABATA à Lise COURTOIS, Annick CATTANI à Evelyne CORREANI, Joël CLEMENT à Didier COGNON, Marc DUVAL à Michel PROST, Didier JOLLY à Audrey DUHOUX, Marie-Christine MURGIDA à Catherine PAZDZIOR-VIGNERON, Sophie NOËL à Michèle LEMAIRE

**Rapporteur : Monsieur Patrice VOIRIN**

Les tarifs pour les anciens résidents feront l'objet d'une délibération début 2023 dès que l'arrêté du Ministère de l'Economie et des Finances et du Ministère des Solidarités et de la Santé, « relatif aux prix des

Envoyé en préfecture le 09/12/2022

Reçu en préfecture le 09/12/2022

Publié le



ID : 052-200028769-20221207-2022\_60-DE

prestations d'hébergement de certains établissements accueillant des personnes âgées » qui fixe le taux maximal d'augmentation, sera publié.

Pour rappel, il était de 1% en 2022.

Pour les nouveaux résidents, les tarifs ont été augmentés de + 1% en 2022 ainsi qu'en 2021.

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration décide, à raison de 22 voix pour et 2 voix contre, d'augmenter les loyers et les services de 4 %, au 1<sup>er</sup> janvier 2023 en raison de la conjoncture économique actuelle comme suit :

Envoyé en préfecture le 09/12/2022

Reçu en préfecture le 09/12/2022

Publié le



ID : 052-200028769-20221207-2022\_60-DE

<b>MARPA LES LILAS</b>	<b>Tarifs 2022</b>	<b>Proposition 2023 à 4 % à l'€ supérieur</b>
<b>Appartement de 39 m2 pour 1 personne</b>		
Loyer	550,00	572,00 €
Charges mutualisées	616,00	641,00 €
Téléassistance présence verte	29,00	29,00 €
Total mensuel	1 195,00	1242,00 €
Pension complète	306,00	318,00 €
Total en pension complète	1 499,00	1 560,00 €
<b>Appartement de 39 m2 pour 2 personnes</b>		
Loyer	550,00	572,00 €
Charges mutualisées	811,00	843,00 €
Téléassistance présence verte	58,00	58,00 €
Total mensuel	1 419,00	1 473,00 €
Pension complète	616,00	641,00 €
Total en pension complète	2 034,00	2 114,00 €
<b>Appartement de 46 m2 pour 1 personne</b>		
Loyer	637,00	662,00 €
Charges mutualisées	615,00	640,00 €
Téléassistance présence verte	29,00	29,00 €
Total mensuel	1 280,00	1 331,00 €
Pension complète	306,00	318,00 €
Total en pension complète	1 585,00	1 649,00 €
<b>Appartement de 46 m2 pour 2 personnes</b>		
Loyer	637,00	662,00 €
Charges mutualisées	811,00	843,00 €
Téléassistance présence verte	58,00	58,00 €
Total mensuel	1 505,00	1 563,00 €
Pension complète	610,00	634,00 €
Total en pension complète	2 114,00	2 197,00 €
<b>Accueil temporaire</b>		
Jusqu'à 7 jours	60,00	62,00 €

Jusqu'à 14 jours	58,00	60,00 €
Jusqu'à 30 jours	56,00	58,00 €
Plus de 30 jours	54,00	56,00 €
<b>Service resident (arrondi à la dizaine d'€ supérieure)</b>		
Petit déjeuner	1,22	1,27 €
Déjeuner	6,22	6,47 €
Diner	2,96	3,08 €
Lingerie	9,40	9,78 €
Double de clé appartement	15,60	16,22 €
Double de clé boîte aux lettres	8,30	8,63 €
Formule diner léger (potage + fromage + dessert)	2,05	2,13 €
Forfait ménage pour état des lieux de sortie	51,00	53,04 €
Interventions techniques pour convenances personnelles à l'heure (changement piles ou ampoules, pose de tringles à rideaux, etc)	20,60	21,42 €
<b>Service visiteur</b>		
Petit déjeuner	4,70	4,89 €
Déjeuner	11,50	11,96 €
Diner	7,80	8,11 €
Repas exceptionnel	20,60	21,42 €
Lingerie	9,40	9,78 €
<b>Logement de fonction</b>		
Loyer	466,00	484,64

N.B : la téléassistance est à prix constant, soit 29 € pour 1 personne et 58 € pour 2 personnes.